

MOTION UDC POUR L'ETUDE PRIORITAIRE ET LA CREATION D'UNE DECHETERIE COMMUNALE

M. le Président,
M. le Syndic,
Mme et MM. Les Municipaux,
Chers Collègues

Depuis la mise en place de la nouvelle politique des déchets, la déchèterie de la Perraudettaz, que nous partageons avec la Commune de Lausanne, est saturée nous l'avons tous constatée, la Municipalité en est consciente aussi.

Lors de la séance de la commission ad hoc le 14 avril sur les motions UDC et UP Vaud libre pour la réintroduction du ramassage des déchets encombrants porte à porte, M. Le conseiller municipal Marc Zoliker a déclaré qu'il n'était pas impossible de trouver un terrain à Pully pour créer une déchèterie communale.

Fort de cette déclaration, nous demandons à la Municipalité de s'atteler prioritairement à cet objet, de chercher, de trouver le terrain adéquat et de proposer au Conseil communal un projet de déchèterie communale.

Il nous paraît en effet évident qu'une ville de près de 18'000 habitants doit se doter d'une déchèterie correspondant à la densité de population prévue dans un avenir proche. Compte tenu des vœux d'expansion de la Ville de Pully exprimés par la Municipalité, il nous semble impératif de prendre des devants pour assumer l'élimination de nouveaux déchets.

Nous demandons au Conseil communal de **soutenir cette motion et de la renvoyer directement à la Municipalité** pour étude et rapport.

Pour le groupe UDC

Annie Mumenthaler

Pully, le 20 avril 2015